

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 13/12/2022

VIGILANCE METEO – ORANGE - NEIGE-VERGLAS

Météo France a placé le Territoire de Belfort en vigilance orange à compter de ce **mercredi 14 décembre 2022 à 00h00, pour un risque de neige-verglas.**

Une perturbation entre sur la région Grand Est en cours de nuit de mardi à mercredi. Elle donne des précipitations sous forme de pluies verglaçantes ou de neige au contact de l'air froid en place.

Cette perturbation hivernale verglaçante voire neigeuse, pourrait générer des problèmes de circulation notables.

Sur le Territoire de Belfort, le risque verglaçant se concentre sur la matinée de mercredi, un redoux est prévu l'après-midi.

Conséquences possibles

- **Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.**
- **Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.**
- **Des branches d'arbre risquent de se rompre.**
- **Les véhicules peuvent être déportés.**
- **La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.**
- **Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski est perturbé.**
- **Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.**

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 03 84 57 15 76
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr
Direction du cabinet



Conseils de Comportement :

- Je protège ma maison et les biens exposés au vent
- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

Pour une information en temps réel de la situation météorologique, vous pouvez consulter la carte de vigilance de Météo-France qui est mise à jour quotidiennement : vigilance.meteofrance.fr/fr

VIGILANCE NEIGE VERGLAS



RESPECTEZ
les consignes des autorités

INFORMEZ-VOUS
auprès de Météo-France
et de votre préfecture



Limitez vos déplacements et privilégiez les transports en commun



Respectez les restrictions de circulation et les déviations mises en place



Evitez les chutes en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile

